



**CE DOCUMENT EST AFFICHÉ DANS NOTRE SALLE D'ACCUEIL**



**Vous avez 15 ans  
Pensez à la conduite accompagnée  
Elle a de nombreux avantages !  
Renseignement et inscription à  
l'accueil.**

# LES 5 GRANDS AVANTAGES DE LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE



**La conduite accompagnée augmente vos chances de réussites à l'examen**



**La conduite accompagnée peut vous permettre de réduire le coût de votre formation**



**La conduite accompagnée diminue vos risques d'accident**



**La conduite accompagnée peut réduire le prix de votre assurance**



**La conduite accompagnée peut vous permettre de réduire la période probatoire du permis**



**Vous avez 18 ans  
Pensez à la conduite supervisée  
Elle a de nombreux avantages !  
Renseignement et inscription à  
l'accueil.**

# LES 3 GRANDS AVANTAGES DE LA CONDUITE SUPERVISÉE



**La conduite supervisée augmente votre expérience de conduite avant de passer l'examen**



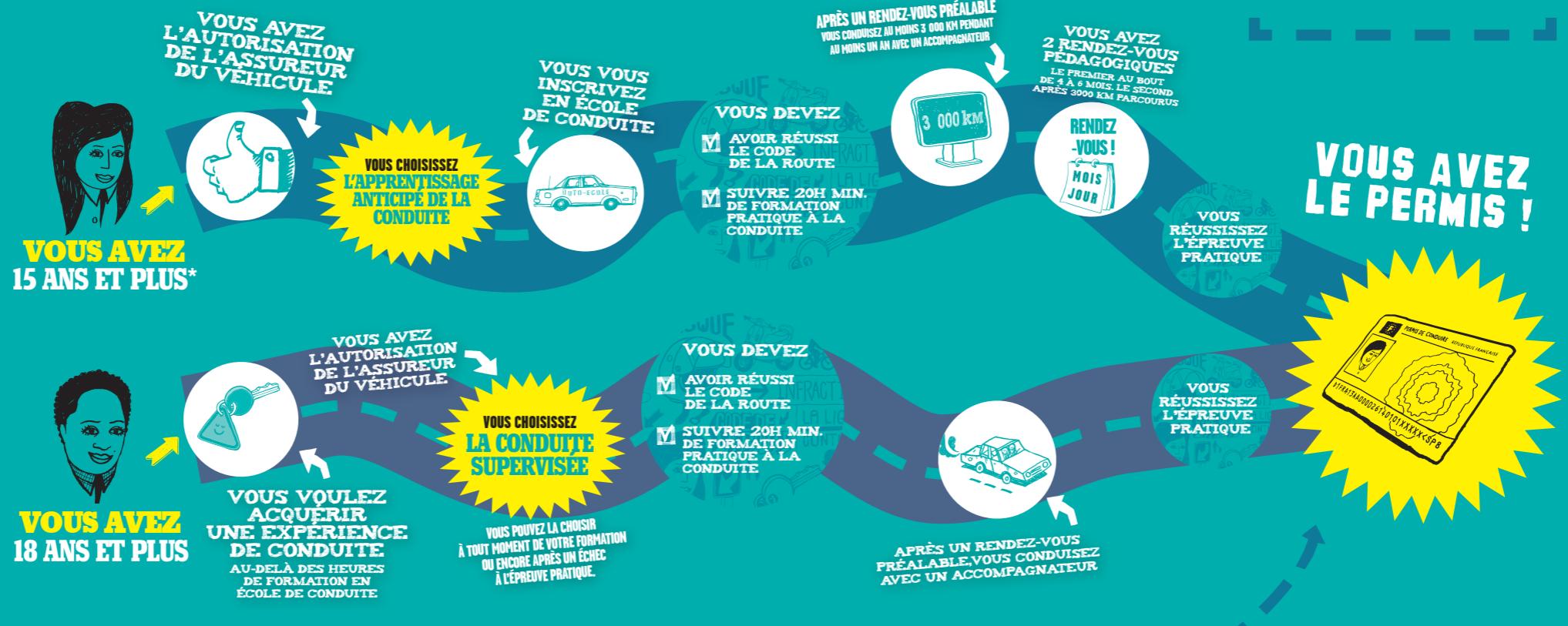
**La conduite supervisée peut vous permettre de réduire le coût de votre formation**



**La conduite supervisée permet d'avoir plus d'expérience de conduite, vous serez plus à l'aise sur la route après l'obtention de votre permis**

# AVEC LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE MON PERMIS DÉMARRE BIEN

Choisissez l'une des 3 formules de conduite accompagnée qui vous convient (Apprentissage anticipé de la conduite, Conduite supervisée, Conduite encadrée) et mettez toutes les chances de votre côté pour décrocher le permis.



## LES ACCOMPAGNATEURS

Vous pouvez choisir d'en avoir plusieurs

- Ils doivent être titulaires du permis B depuis au moins 5 ans consécutifs.
- Ils doivent avoir l'accord de leur assureur.
- Ils doivent être mentionnés dans le contrat signé avec l'école de conduite.

